

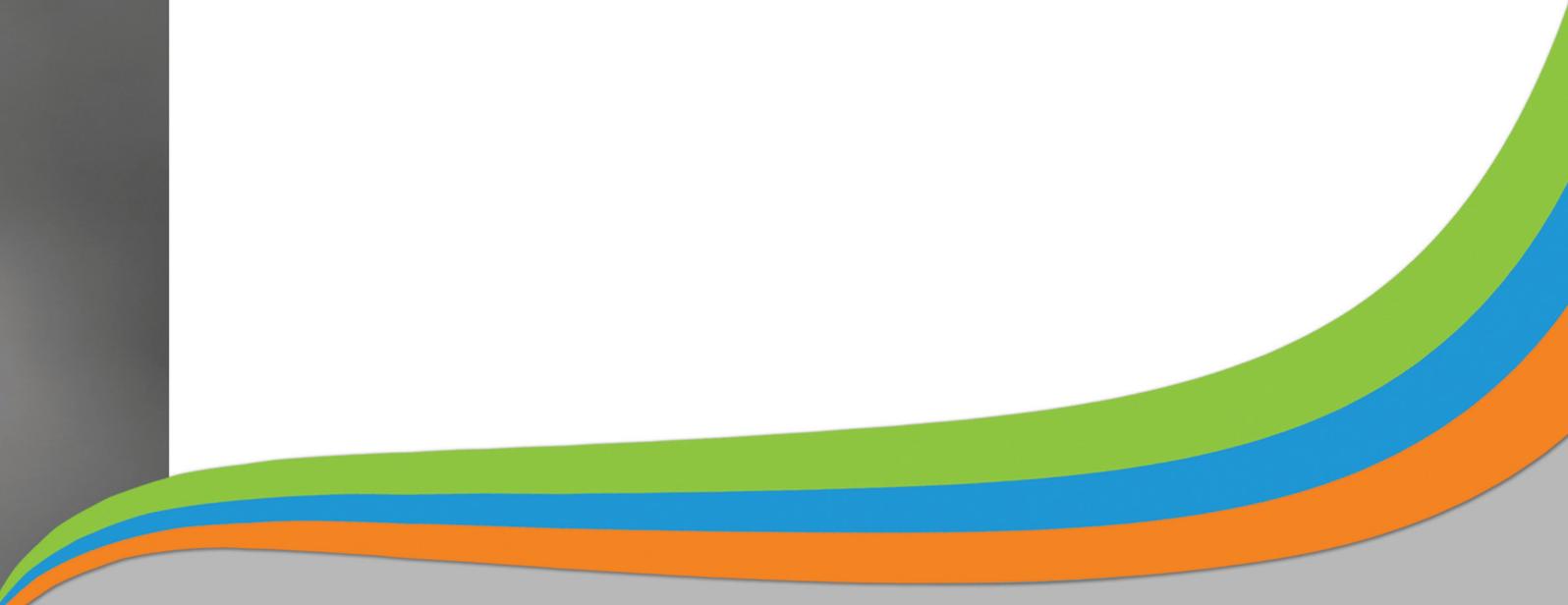


SMTD⁶⁵
Syndicat Mixte
de Traitement
des Déchets

RAPPORT ANNUEL
2015

sur le prix et la qualité
du service public
d'élimination des déchets
ménagers et assimilés





Edito du Président du SMTD65



Quels faits marquants faut-il retenir de 2015 ?

Les résultats des tonnages traités sont inégaux et des marges de progrès existent !

Si le tonnage des ordures ménagères résiduelles est en diminution de 3% par rapport à 2014, il n'y a pas, globalement, transfert vers la collecte sélective (emballages et papier) puisque le tonnage de celle-ci diminue, au contraire, de 2,52 %. Par ailleurs, le taux de refus (mauvais tri), de cette collecte sélective stagne. On trie moins et, pas mieux ! On se prive donc de ressources financières ... qu'il faut aller chercher dans la TEOM ou la REOM.

Sur les déchèteries, dont le traitement nous est confié, les tonnages totaux (hors déchets verts), ont progressé de 3,28 % . Ceci étant, on ne peut en conclure que cette augmentation est due à un transfert issu, en totalité, des ordures ménagères.

Le verre collecté est en progression de 6 %, par rapport à 2014. C'est encourageant, mais à confirmer.

Ce qu'il faut retenir c'est aussi le résultat du « MODECOM », c'est-à-dire la campagne de caractérisation de nos ordures ménagères : nos poubelles contiennent encore, pour 1/3 de leur poids, des déchets putrescibles donc méthanisables, mais aussi que 25 % des ordures ménagères (donc destinés au seul enfouissement en 2015) sont composés de déchets recyclables après collecte sélective ! Là aussi, la marge de progrès, mais aussi de coût, est importante.

En conclusion, nous sommes loin, très loin des objectifs tant de diminution que de valorisation, fixés par la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), à la fois pour 2020 et 2025.

2015 est également l'année qui marque la fin des possibilités de traitement de nos déchets ménagers résiduels et des encombrants de déchèteries sur le département, avec la fermeture du site de Bénac. Désormais il nous faut externaliser le traitement de nos déchets dans le Tarn et Garonne et en région Toulousaine. Cela a un impact important essentiellement pour l'environnement (transport : 1 million de Km supplémentaires), qui se traduira concrètement, dès 2016, financièrement cette fois, à travers l'augmentation sensible de la TEOM ou REOM.

En application du Plan Départemental, deux installations ont été réalisées en 2015 : l'aire de broyage des déchets verts de Vic en Bigorre, de même que le quai de transfert de l'Agglomération Tarbaise élargie, à Ibos.

Par ailleurs, d'importants travaux de drainage des eaux pluviales et souterraines, ont été effectués sur le site de stockage des déchets de Lourdes-Mourles, en post-exploitation depuis 2012.

Le SMTD 65 ne fait qu'appliquer le Plan Départemental, qui lui est toujours opposable jusqu'à l'adoption du futur Plan Régional Déchets. Fin 2018 ?

Guy Poeydomenge
Président du SMTD 65



Glossaire

Cartons : L'ensemble des déchets en carton (emballages et cartonnettes, cartons de commerçant)

CC : Communautés de **C**ommunes

Combustibles : L'ensemble des déchets qui peuvent être brûlés en produisant de l'énergie et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (bois, bouchons, mégots...)

Composites : L'ensemble des déchets composés de plusieurs matériaux (câbles électriques, équipements électriques ou électroniques, briques alimentaires etc...)

CS : Collecte **S**élective

D3E : Déchets d'**E**quipements **E**lectriques et **E**lectroniques

DASRI : Déchets d'**A**ctivités de **S**oins à **R**isques **I**nfectieux

DDM : Déchets **D**angereux des **M**énages

DDS : Déchets **D**iffus **S**pécifiques

DMS : Déchets **M**énagers **S**péciaux : l'ensemble des produits dangereux utilisés par les ménages (bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, cartouches d'impression, médicaments...)

DV : Déchets **V**erts

EPCI : Etablissement **P**ublic de **C**oopération **I**ntercommunal

Fines : Tous les éléments d'une taille inférieure à 20 mm

FMA : semi-remorque à **F**ond **M**ouvant **A**lternatif

Incombustibles : L'ensemble des déchets qui ne peuvent pas être brûlés et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (os, coquillages, cailloux, argile...)

ISDND : Installation de **S**tockage des **D**échets **N**on **D**angereux

Lixiviats : Les lixiviats sont les jus produits sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis

Métaux : L'ensemble des emballages en métaux ferreux et non ferreux (boîtes de conserve, canettes de boisson...) et les métaux non recyclables qu'ils soient ferreux ou non (clou, vis...)

MODECOM : Méth**O**de **D**E Caractérisation des **O**rdures **M**énagères

OM : Ordures **M**énagères

Papiers : L'ensemble des déchets en papier (ramettes de feuilles, magazines, imprimés publicitaires, tickets de caisse...)

PEHD : «**P**oly**E**thylène **H**aute **D**ensité », plastique opaque qui compose les bouteilles de lait, les flacons de lessive ou de shampoing...

PET clair : «**P**oly**E**thylène **T**éréphtalate» : plastique transparent qui compose les bouteilles d'eau minérale

PET Foncé : «**P**oly**E**thylène **T**éréphtalate» : plastique coloré qui compose les bouteilles d'eau gazeuse

Plastiques : L'ensemble des déchets composés de plastique (plastiques valorisables, bouteilles plastiques, poches plastiques ainsi que les plastiques non valorisables, cintres, jouets...)

Putrescibles : L'ensemble des déchets constitué de matières organiques (restes de repas, gaspillage alimentaire, cadavres d'animaux, déchets verts de jardin...)

Régie : Exploitation d'une installation par les fonctionnaires du SMTD65

REOM : Redevance d'**E**nlèvement des **O**rdures **M**énagères

SMTD65 : Syndicat **M**ixte de **T**raitement des **D**échets des Hautes-Pyrénées

Taux de refus : Tonnes de refus de la collectivité divisées par les tonnes collectées

TEOM : Taxe d'**E**nlèvement des **O**rdures **M**énagères

Textiles : L'ensemble des vêtements et textiles de maisons usagés (pantalons, chaussures, couvertures...)

Textiles sanitaires : L'ensemble des textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, cotons de pharmacie...)

TGAP : Taxe **G**énérale sur les **A**ctivités **P**olluantes payée et reversée intégralement à l'Etat sur toute tonne traitée en ISDND.

UTV65 : Unité de **T**raitement et de **V**alorisation des Hautes-Pyrénées

Verre : L'ensemble des emballages recyclables en verre (pot de moutarde, bouteille de vin...) ainsi que le verre non valorisable (verre de table, vitres...)

VRD : **V**oirie **R**éseau **D**ivers

Les Collectivités adhérentes



Communauté de Communes
Gespe Adour Alaric (**CCGAA**)



Communauté de Communes
du Pays Toy (**CCPT**)



Communauté de Communes
de Batsurguère (**CCB**)



Communauté de Communes du
Montaigu (**CCM**)



Communauté de Communes
des Côteaux de Pouyastruc (**3CP**)



Commune de Gèdre (**GED**)



Commune de Gavarnie (**GAV**)



Communauté de Communes
du canton d'Ossun (**CCCO**)



Communauté de Communes
de la Haute-Bigorre (**CCHB**)



Val d'Adour environnement (**VAE**)



Syndicat Mixte de
l'Agglomération Tarbaise (**SYMAT**)



Communauté de Communes
du Pays de Lourdes (**CCPL**)



SIRTOM de la Vallée
d'Argelès-Gazost (**SIRTOM**)



SMECTOM du plateau de
Lannemezan, des Nestes et des
Côteaux (**SMECTOM**)





Qui sommes nous ?

Un engagement : **réunir les territoires des Hautes-Pyrénées pour assurer une gestion commune de la problématique déchets**

Le SMTD65 est opérationnel depuis le 1er janvier 2008.

Il assume la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » de l'ensemble des communes du département des Hautes-Pyrénées (cantons de la Barousse et du Magnoac exceptés).

Il était composé en 2015 de 14 collectivités territoriales, syndicats mixtes, communautés de communes et communes isolées.

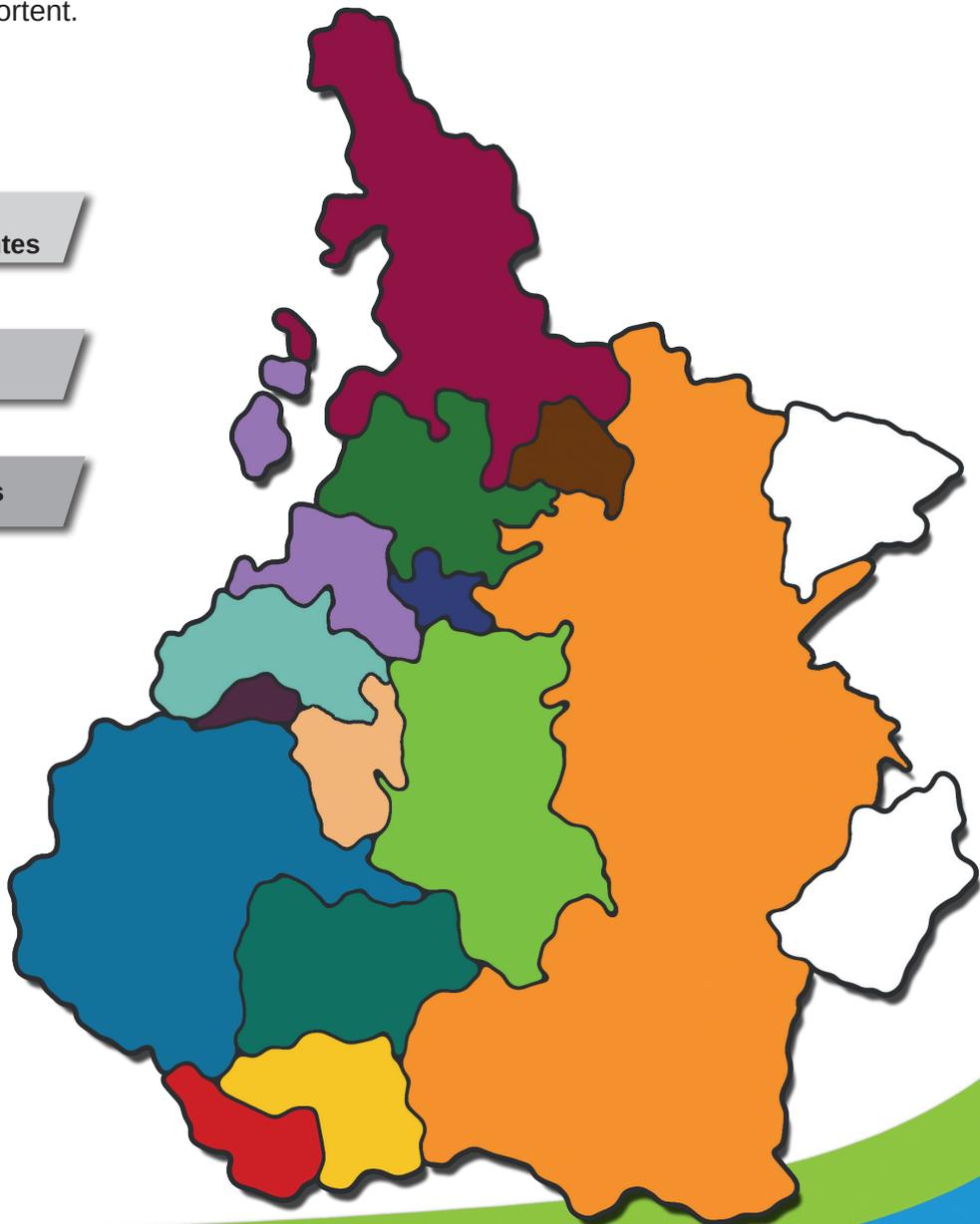
Le présent rapport reprend l'essentiel de l'activité du SMTD65, pour l'année 2015.

Le socle commun à toutes les structures membres du SMTD65 est composé du traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, du tri des emballages issus de la collecte sélective, du traitement des déchets verts et, enfin, des opérations de transfert et de transport secondaires qui s'y rapportent.

14
collectivités adhérentes

420 communes

220 994 habitants



Quels tonnages traités par le SMTD⁶⁵

Bilan 2015



Ordures Ménagères
62 807 tonnes



Déchets verts
19 717 tonnes



Collecte selective
11 139 tonnes



Déchèteries
20 770 tonnes

Que contient notre poubelle d'Ordures Ménagères?



Le comité syndical : l'organe de décision du SMTD65

Le comité syndical est composé d'une équipe de 81 élus qui s'engage à votre service pour assurer le traitement de déchets des Hautes-Pyrénées.

Collectivités	Membres titulaires	Membres suppléants
Communauté de Communes du Canton d'Ossun	Marc Begorre	Jean-Pierre Balestat
	Alain Luquet*	Maryse Verdoux
Communauté de Communes de la Haute-Bigorre	Patrick Bornuat	Chantal Colomes*
	Roland Dethou	Gérard Menvielle*
	Michel Mallard	Jean-Bernard Sempastous*
SYMAT	Serge Almendro*	Françoise Augé
	Philippe Baubay*	Marie-Paule Baron
	Rémi Carmouze	Christophe Bonnet*
	Hélène Castells	Philippe Chaize
	Henri Devic*	Yves De Ginestet*
	Marc Garroq*	Christian Devisy
	Claude Lesgards	Marc Doyhambehère
	Isabelle Loubradou	Alain Gallet*
	Christian Paul	Maria-Begonia Gracia
	Guy Poeydomenge*	Fabienne Layre-Cassou*
	Eugène Pourchier*	Hubert Ponce
	Daniel Rivière*	Nathalie Suzac
	Alain Talbot	Régine Toson
SIRTOM d'Argelès-Gazost	Jean Kusminski	Denis Daumas
	Jean-Baptiste Larzabal*	Xavier Decomble
	Simone Mouret*	Corinne Fedacou
Val d'Adour Environnement	Gilbert Daydé	Robert Mediamole
	Christian BOURBON*	Julien Lacaze
	Louis Dintrans	Jean-Pierre Menvielle
	Catherine Marienval*	Michel Suzac
Communauté de Communes du Pays de Lourdes	Michel Azot*	Christiane Aragnou
	Annette Cuq	Stéphane Artigues*
	Marcel De La Conception*	Claude Dambax
	Frédéric Lacaze*	Paul Habatjou
	Francis Lafon-Puyo*	Marie-Josée Moulet
	Barnabé Sanchez*	Madeleine Navarro
SMECTOM de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	Joëlle Abadie*	Jean-Pierre Bech*
	Jean-Louis Anglade*	Albert Bégulé*
	Jean-Paul Laran	Véronique Cabanac
	Thomas Lecompte	Pierre Dumaine
	Michel Millet*	Jean-Claude Duzer*
	Bernard Plano*	Philippe Lacoume
	Jean-Luc Rumeau*	André Recurt*
Collège des collectivités de moins de 2000 habitants : (Mairies de Gèdre et de Gavarnie, CC. Batsurguère, CC. des Côteaux de Pouyastruc)	Claude Cazanave*	Noël Haurine
Collège des collectivités de 2000 à 8000 habitants : (CC. Gespe Adour Alaric, CC. Pays Toy, CC du Montaigu)	Eugène Cazenave*	Jacques Garrot
	Christian Baa-Puyoulet	

Le bureau syndical



Le Bureau syndical, constitué de membres issus du comité syndical et désignés par ce dernier a pour vocation la préparation des comités syndicaux et assiste le président dans la gestion quotidienne des affaires du syndicat.

Il ne bénéficie d'aucune délégation de compétence de la part du comité syndical.

Nom	Fonction
Guy Poeydomenge	Président
Joëlle Abadie	1ère Vice-Présidente
Marcel De La Conception	2ème Vice-Président
Christian Bourbon	3ème Vice-Président
Serge Almendro	4ème Vice-Président
Roland Dethou	5ème Vice-Président
Jean-Baptiste Larzabal	6ème Vice-Président
Alain Luquet	7ème Vice-Président
Philippe Baubay	8ème Vice-Président
Christian Baa-Puyoulet	9ème Vice-Président
Claude Cazanave	10ème Vice-Président
Simone Mouret	Membre du Bureau
Catherine Marienval	Membre du Bureau
Francis Lafon-Puyo	Membre du Bureau
Michel Millet	Membre du Bureau
Claude Lesgards	Membre du Bureau





Guy Poeydomenge
Président du SMTD65

Philippe Duclos
Directeur général

Pôle administratif

**Comptabilité/
Gestion Personnel**

Françoise Abadie
(paye, personnel)
Anne-Marie Fachan
Florian Saint-Martin
(comptabilité)

**Responsable
Communication**

Guillaume Pounhet

Coordinatrice du tri

Julie Lalanne

Véronique Oriez - Technicienne ZONE OUEST

Arnaud Cazentre

Responsable des transports

Pôle transport

Chauffeurs

Guillaume Bazerque
Noël Cardeneau
Benoît Cuilhe
Bernard Gimbert
Lionel Lagues
Jean-François Larrouy
Tony Sturm
Laurent Verdier

Quais de transfert

**Quai de transfert
Pierrefitte-Nestalas**

Denis Senges
(agent de quai)

Quai de transfert Adé

Thierry Bienaime
Michel Sans
Tony Sturm
(agents de quai)

**Quai de transfert
Bagnères-de-Bigorre**

Sarah Capot
(agent de quai)

Traitement déchets

ISDND Lourdes

Alexandre Barona
Jean-Roger Carmouze
(remplacement congés de
longue maladie)
(suivi des effluents)

Aire de compostage Lourdes

Francis Daran
(exploitation déchets verts)

Organigramme des services

Une équipe **qui s'engage à votre service pour assurer le traitement des déchets des Hautes-Pyrénées**



François Védère
assistant de prévention

Pôle technique

Christel De Pierpont
Ingénieur valorisation
des déchets

Eric Laplace - Technicien ZONE EST

Daniel Loubet

Responsable d'exploitation

Traitement déchets

Pôle environnemental

Gilbert Abadie
(exploitation déchets verts)
Jean-Luc Abadie
(chauffeur polyvalent)
Maxime Duffo (conducteur
d'engins polyvalent)
Sandrine Larralde (pont
bascule, gestion des flux)
Ghislain Rumeau
(entretien site + aire de com-
postage)
Philippe Verdier
(suivi des effluents)
Pierre Vergé
(entretien site)

Jean-Michel Viau

Responsable d'exploitation

Centre de tri de Capvern

Opérateurs (trices)

Marguerite Abadie
Claudette Bacca
Thérèse Canton
Delphine Dumestre
Incarnation Farcat
Lydie Gachassin
Julie Laberrigue
Richard Lacoste
Marie-Jeanne Larrouy
Dominique Liguori
Rose-Marie Marot
Mylène Martinez
France Motta
Brigitte Pebay
Catherine Pomes
Jean-Pierre Puyau
Sandrine Puyau-Daria
Fabienne Saludas
Michèle Samaran
Véronique Vugarda
Sylvain Bigou
(non titulaire à temps partiel)
Marie-Lise Larrouy
(non titulaire à temps partiel)

Responsable Maintenance

Jean-Louis Tumbarello

Agents de maintenance

Pierre Dupouts
Sébastien Pouydebat

**Gestion alimentation
tri - presse à balles**

Serge Beaupuy
Maryse Legodec
Ludovic Ochoa
Marie-Claude Rioche



Les quais de transfert des déchets

Un engagement : **diminuer le nombre de camions sur nos routes.**

En permettant le transport des déchets en semi-remorques de grandes capacités, le SMTD65 diminue la production de gaz à effet de serre.

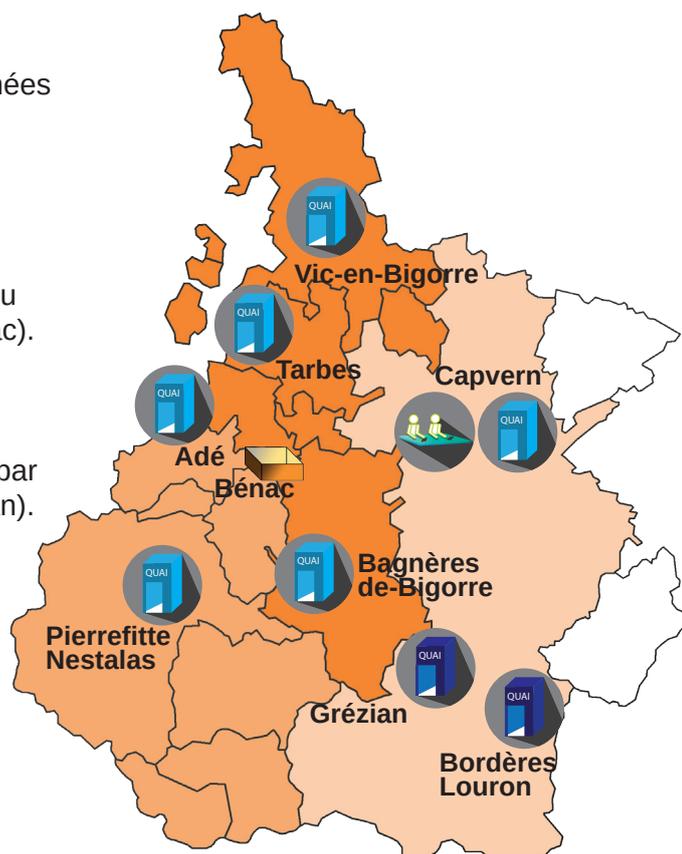
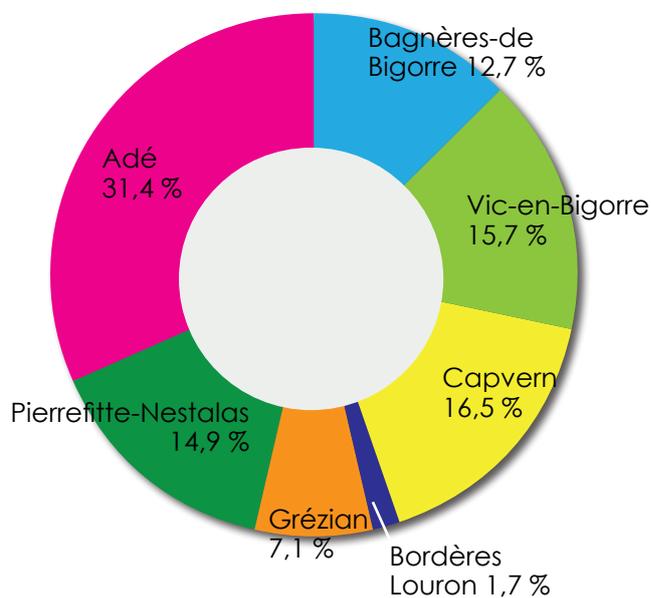
Plusieurs territoires, au vu de leur éloignement des sites de traitement, doivent faire transiter leurs déchets, Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et/ou produits issus des Collectes Sélectives d'emballages (CS), par des quais de transfert des déchets.

Les bennes d'ordures ménagères qui collectent les déchets des habitants y déposent leurs tournées dans des semi remorques à Fond Mouvant Alternatif (remorques FMA) ou dans des bennes de 30m³.

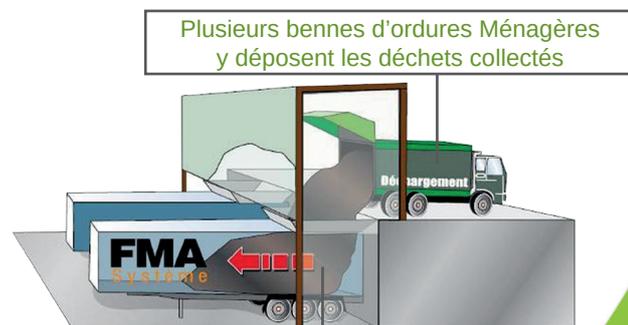
Ces FMA ou ces bennes sont ensuite dirigées vers le centre de tri des emballages (Capvern) ou de traitement des déchets non dangereux (Bénac).

Notre département est desservi par 5 quais principaux (Adé, Bagnères-de-Bigorre, Capvern, Pierrefitte-Nestalas et Vic-en-Bigorre) ainsi que par 2 quais secondaires (Bordères-Louron et Grézian).

Répartition des tonnages transférés par quai



-  Quais secondaires de transfert des déchets
-  Quais principaux de transfert des déchets
-  Centre de tri des emballages
-  Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux



Le Fond Mouvant Alternatif permet une répartition homogène des déchets

Quais de transfert: Zone Est



Capvern

Exploitation: Régie

Tonnages: 10 991 Tonnes d'OM

Coût: : 41,92 €/Tonne transférée

Zone de chalandise
zone EST

Personnel:
1 agent d'accueil & 2 chauffeurs

Grézian

Exploitation: Régie

Tonnages: 2 741 Tonnes d'OM
345 Tonnes de CS

Coût: 41,92 €/Tonne transférée

Zone de chalandise: Cantons d'Arreau,
du Louron et de Vielle-Aure

Personnel:
1 agent d'accueil à temps partiel & 1 chauffeur

Bordères-Louron

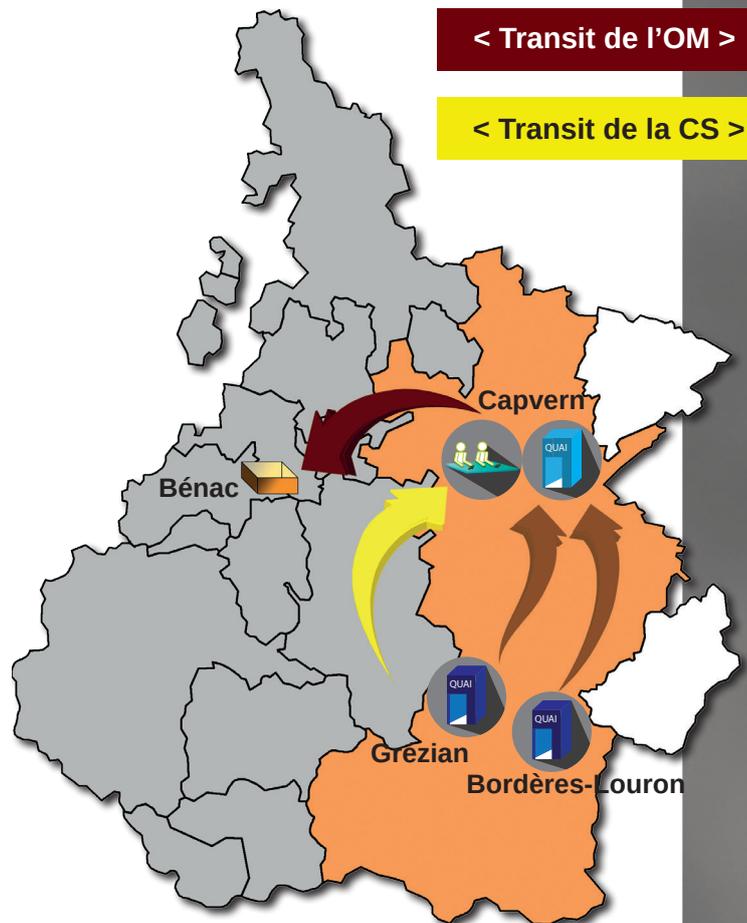
Exploitation: Régie

Tonnages: 745 Tonnes d'OM

Coût: 41,92 €/Tonne transférée

Zone de chalandise
Communauté de communes du Louron

Personnel:
1 chauffeur à temps partiel



< Transit de l'OM >

< Transit de la CS >



Quais de transfert: Zone Ouest



Adé

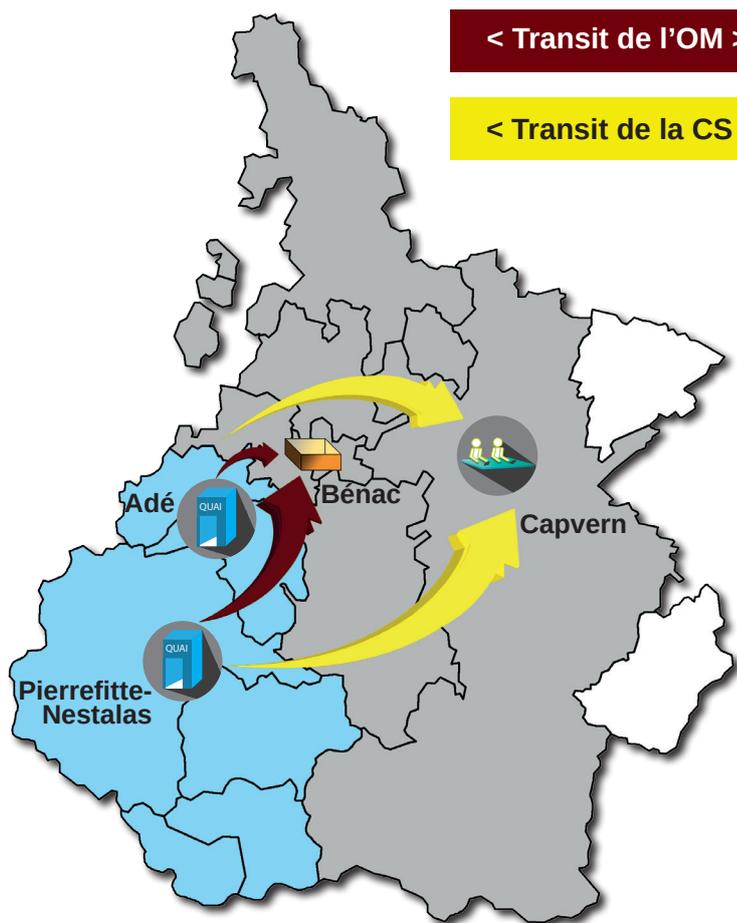
Exploitation: Régie

Tonnages: 9 859 Tonnes d'OM
4 430 Tonnes de CS

Coût: 27,55 €/Tonne transférée

Zone de chalandise: Communauté de Communes du Pays de Lourdes, du Montaigu, de Batsarguère et SYMAT

Personnel:
2 agents d'accueil & 2 chauffeurs



Pierrefitte-Nestalas

Exploitation: Régie

Tonnages: 5 765 Tonnes d'OM
819 Tonnes de CS

Coût: 26,61 €/Tonne transférée

Zone de chalandise : Communauté des Communes du Pays-Toys, SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost, Communes de Gavarnie et Gèdre

Personnel:
1 agent d'accueil & 1 chauffeur à temps partiel



Centre de tri des emballages



Quais de transfert des déchets



Installation de Stockage des déchets Non Dangereux

Quais de transfert: Zone Centrale



Tarbes - La Garounère

Exploitation: Site privé -
Véolia Propreté

Tonnages: 3 387 Tonnes de CS

Coût: 12,72 €/Tonne transférée

Zone de chalandise SYMAT, CCCO,
CCGAA & prélèvement des caractérisations
(CCPL, CCB & CCM)

Vic-en-Bigorre

Exploitation: VAE en Régie

Tonnages: 5 817 Tonnes d'OM
943 Tonnes de CS

Coût: 23,81 €/Tonne transférée

Zone de chalandise
Val d'Adour Environnement

Bagnères-de-Bigorre

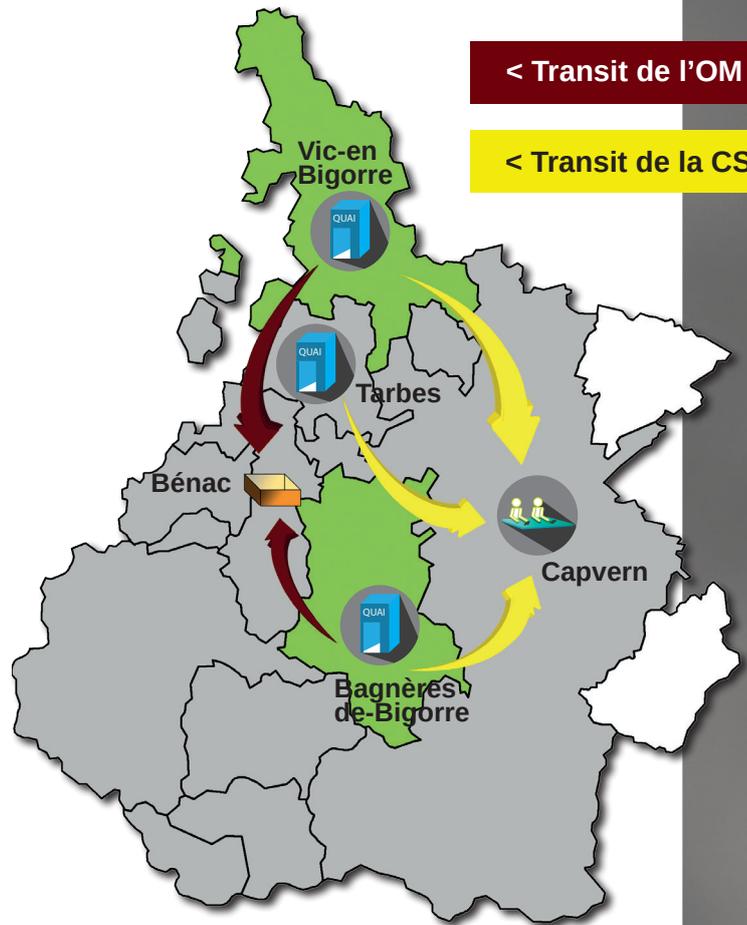
Exploitation: Régie

Tonnages: 4 991 Tonnes d'OM
619 Tonnes de CS

Coût: 35,22 €/Tonne transférée

Zone de chalandise: Communauté de
Communes de la Haute-Bigorre

Personnel:
1 agent d'accueil à temps non complet
& 1 chauffeur à temps non complet



Quai de transfert de
Bagnères-de-Bigorre



Le Centre de tri des emballages

Un objectif : **Trier afin de valoriser les apports de collecte sélective du département**

En regroupant l'ensemble des collectes sélectives sur le site de Capvern, le SMTD65 a optimisé la valorisation des emballages tout en réduisant les coûts de traitement.

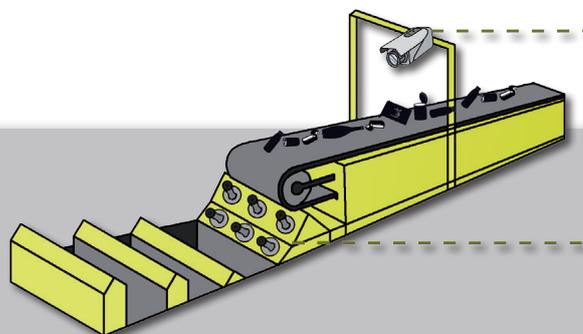


Mis en service en février 2013, ce centre de tri public exploité en régie, permet de séparer les emballages par matière afin d'assurer leur expédition vers des usines de valorisation qui pourront recréer de la matière première. Fortement mécanisé, il intègre des technologies de pointe en terme de séparation optique.

focus

Le **trieur optique** permet de séparer les emballages selon leur couleur et leur forme :

- Les emballages sont étalés sur un tapis à grande vitesse (3 mètres en 1 seconde)
- Le scanner placé dessus crée et analyse une image infrarouge en 2 dimensions (couleur et forme)
- En conséquence, il sélectionne et active les jets d'air comprimé adéquats situés à la fin du tapis.
- Chaque emballage est ainsi « soufflé » dans son compartiment dédié. **Le tri est fait.**



Capvern

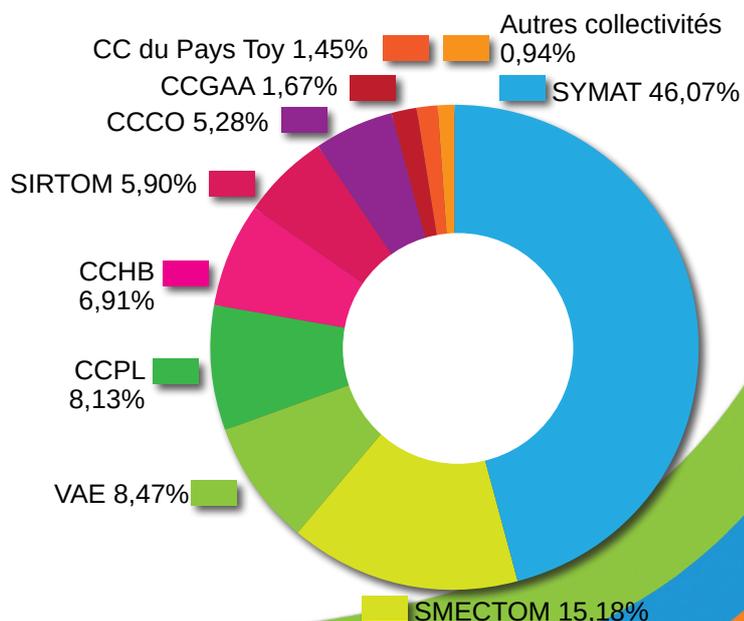
Exploitation: Régie

Tonnages: 11 139 Tonnes d'emballages recyclables

Coût: 162,14€/Tonne traitée
Prix à la tonne pour l'habitant : 20€

Zone de chalandise :
Département des Hautes-Pyrénées

Personnel :
29 agents



Répartition par collectivité des tonnages de collectes sélectives triés en 2015

Taux de refus



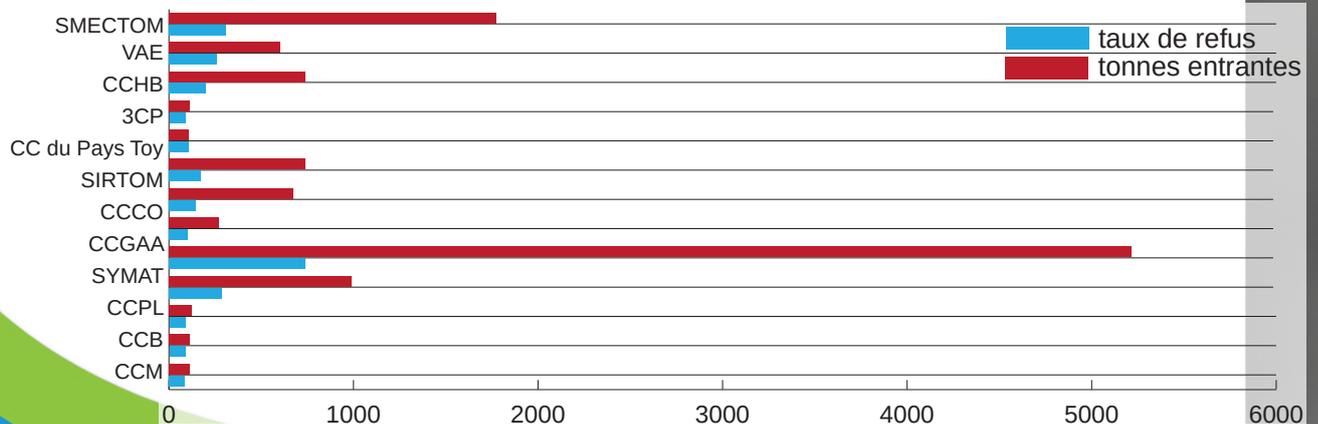
Une légère progression du taux de refus
entre 2014 & 2015 (env.+0,1%)

PLUS DE REFUS = MOINS DE RECETTES

Refus présents dans la collecte sélective des emballages exprimés en %

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Taux de refus 2015
SMECTOM de Lannemezan	13,79	14,16	13,53	12,97	11,62	12,16	12,44	14,14	13,97	13,18	14,32	13,66	13.33%
Val d'Adour Environnement	34,33	36,71	35,01	34,22	32,97	33,89	33,70	37,01	36,01	32,86	33,33	31,35	34.28%
CC de la Haute-Bigorre	17,89	22,82	20,55	18,46	18,60	17,55	20,67	16,01	15,05	15,91	16,64	16,09	17.99%
CC des Côteaux de Pouyastruc	14,60	14,27	14,09	13,28	11,31	13,62	13,27	15,67	14,38	13,15	14,82	16,34	13.94%
CC du Pays Toy	17,50	17,91	17,16	17,40	16,04	15,84	15,76	16,85	16,48	15,50	15,35	15,02	16.40%
SIRTOM de la Vallée d'Argelès	11,83	13,63	13,69	12,02	11,22	12,30	12,57	14,88	15,91	16,11	17,28	17,38	14.03%
CC du Canton d'Ossun	14,13	14,17	12,12	10,80	9,46	9,32	9,36	9,59	9,89	9,09	9,20	9,33	10.54%
CC Gespe Adour Alaric	13,45	13,40	12,77	12,02	11,74	11,29	10,75	11,34	11,25	10,63	10,64	9,83	11.58%
SYMAT	45,49	15,03	15,38	13,52	13,07	12,66	12,47	11,24	11,01	9,90	11,62	11,66	12.75%
CC du Pays de Lourdes	16,86	22,60	19,44	26,01	19,91	22,73	22,29	23,60	25,81	23,16	25,17	23,43	22.59%
CC de Batsurguère	10,22	10,79	10,99	9,77	9,57	9,54	9,64	12,23	10,91	10,63	10,95	10,24	10.42%
CC du Montaigu	14,19	64,60	19,91	14,37	16,63	1,53	4,44	16,17	26,92	15,44	26,81	15,60	16.73%
SMTD65	16,11	16,95	16,41	15,39	14,58	14,70	14,65	14,92	14,59	13,39	14,78	14,42	15.06%

Répartition des 10 595 tonnes d'emballages déposées au centre de tri ainsi que des 1 594 tonnes de refus produits sur le département en 2015



Les aires de broyage & de compostage

Un engagement : **traiter les déchets verts au plus près de leur production**

Avec un maillage important (7 aires de broyage, 3 de compostage), le département peut traiter ses déchets verts au plus près des usagers.

Le traitement des déchets verts fait partie du socle commun des compétences que le SMTD65 exécute pour ses collectivités membres.

Ils sont issus de collectes en déchèteries et/ou d'apports directs sur les aires de traitement. Ils sont majoritairement produits par les ménages mais peuvent également être issus de l'activité des professionnels et des services municipaux.

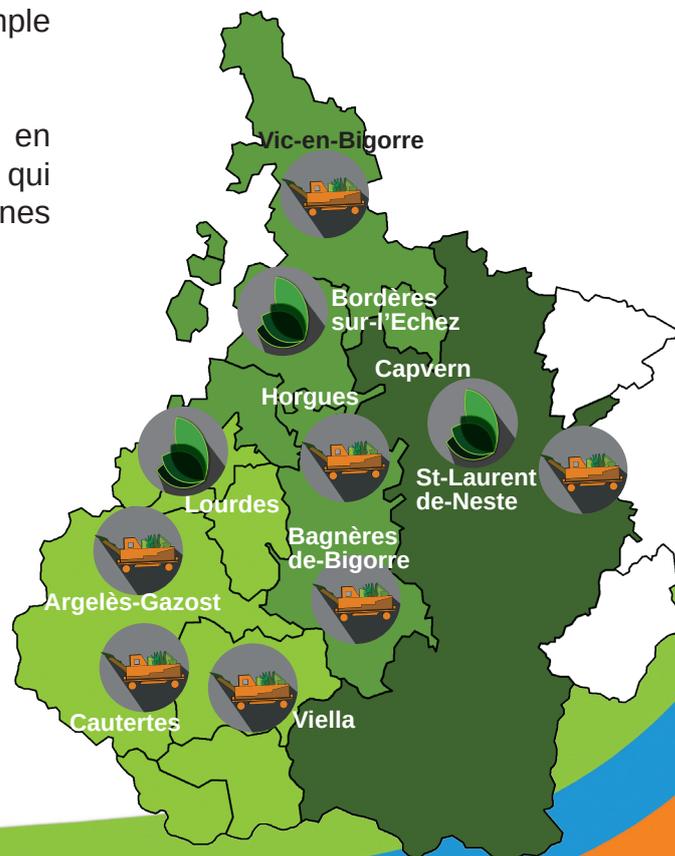
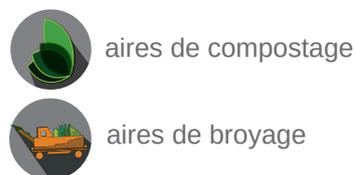
Tous les déchets verts sont broyés puis compostés sur des aires de compostage publiques et/ou privées, à l'exception de ceux issus de Cauterets, d'Argelès-Gazost et de Viella utilisés sous forme de simple broyat.

Le compost est utilisé par l'agriculture en grande majorité et par les particuliers qui peuvent se procurer du compost sur certaines déchèteries.



19 717 tonnes de déchets verts traités en 2015

1 934 tonnes de compost distribués aux habitants en 2015



Les aires de compostage



Capvern

Exploitation: Régie

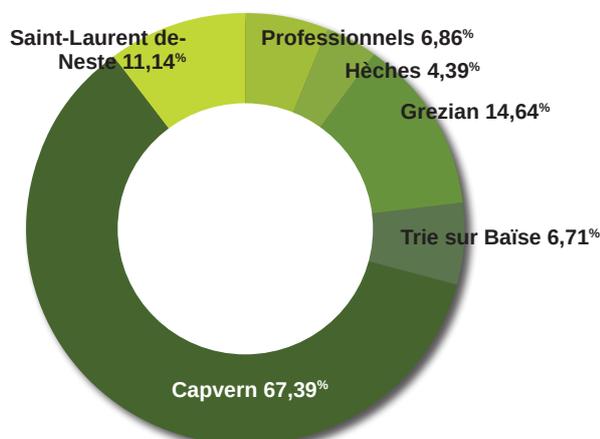
Tonnages: 2 800 Tonnes de déchets verts traités
1 675 Tonnes de compost distribuées

Norme: NFU 44-051

Coût: 41,30€/Tonne transférée

Zone de chalandise:
Déchèteries zone EST

Personnel:
1 agent d'accueil & 2 chauffeurs à temps partiel



Répartition des tonnages de déchets verts traités sur l'aire de compostage de Capvern

Lourdes-Mourles

Exploitation: Régie

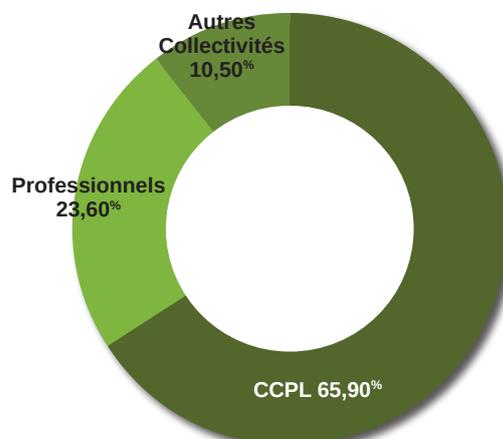
Tonnages: 1 341 Tonnes de déchets verts traités
259 Tonnes de compost distribuées

Norme: NFU 44-051

Coût: 55,74€/Tonne transférée

Zone de chalandise: Communautés des Communes des Pays de Lourdes

Personnel:
1 agent à temps partiel



Répartition des tonnages de déchets verts traités sur l'aire de compostage de Lourdes



Aire de compostage de Bordères-sur-l'Echez



Aire de compostage de Lourdes-Mourles

Bordères-sur-l'Echez

Exploitation: ROM filiale de Véolia Propreté

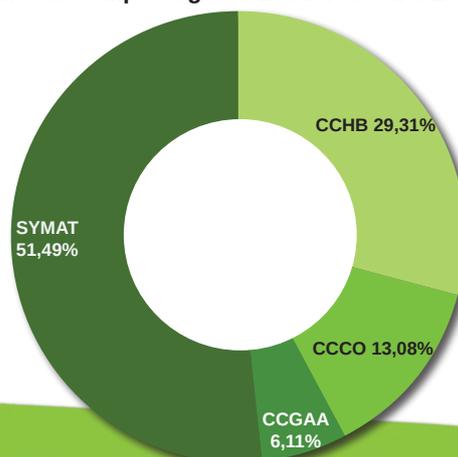
Tonnages: 11 579 Tonnes de déchets verts traités

Norme : NFU 44-051

Coût: 35,16€/Tonne transférée

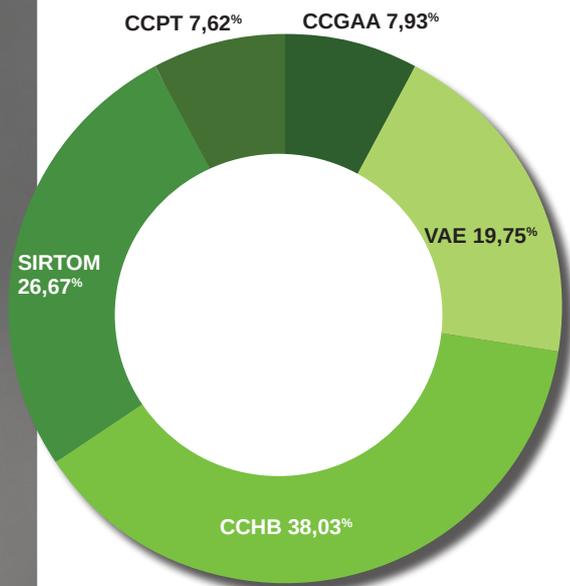
Zone de chalandise:
SYMAT, CCCO, CCHB, CCGAA

Répartition des tonnages de déchets verts traités sur l'aire de compostage de Bordères-sur-l'Echez



Les aires de broyage

Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre, Cauterets, Horgues, Viella, Saint-Laurent-de-Neste & Vic-en-Bigorre



Répartition des tonnages de déchets verts broyés sur les aires de broyage

Broyage: Prestataires (ROM, Loreki)

Val d'Adour Environnement (Vic-en-Bigorre) :
1 763 Tonnes

SIRTOM d'Argelès-Gazost (Argelès + Cauterets):
2 380 Tonnes

CC de la Haute-Bigorre (Bagnères-de-Bigorre) :
3 394 Tonnes

CC Gespe Adour Alaric (Horgues) : 708 Tonnes

CC du Pays Toy (Viella) : 680 Tonnes

SMECTOM Lannemezan (Saint-Laurent de Neste) :
312 Tonnes

Particularité: Les déchets verts issus des aires de broyage de Bagnères-de-Bigorre et d'Horgues sont broyés sur site puis transportés vers l'aire de compostage de Bordères-sur-Echez.

Broyeur



Crible



Les Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux

Un engagement: **limiter l'impact environnemental du traitement des déchets sur les sols et l'air.**

Le traitement des déchets en ISDND préserve la qualité des sols avec la mise en place de membranes garantissant l'étanchéité des casiers et la qualité de l'air en traitant la production de biogaz sur site.

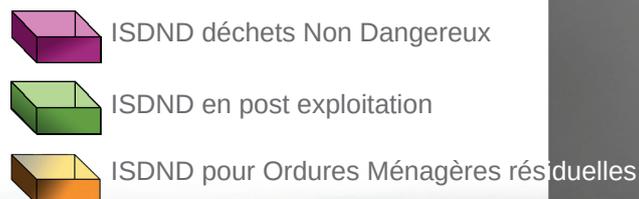
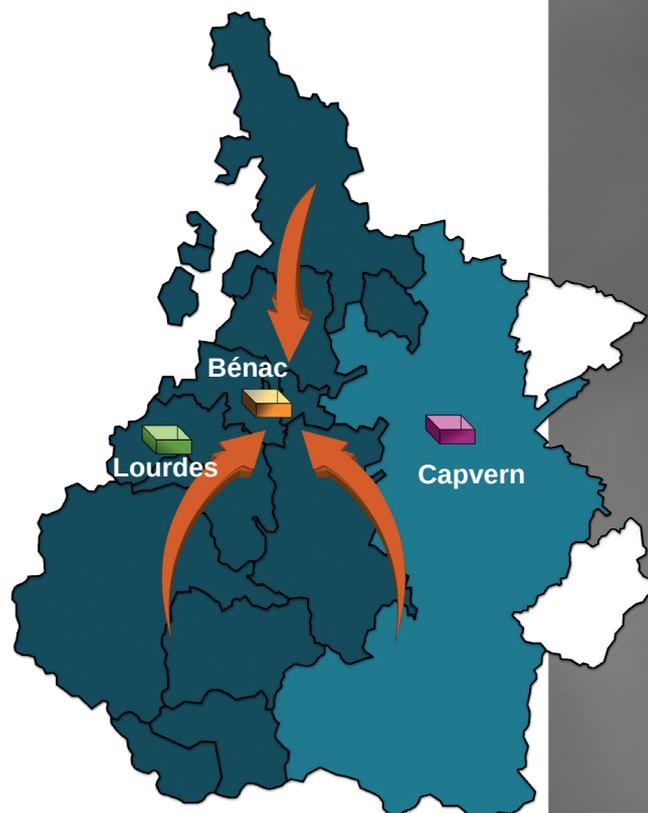
Dans notre département les déchets non dangereux des ménages sont traités par enfouissement dans des Installations de Stockage de Déchets Non dangereux (ISDND).

Ces installations assurent le traitement des ordures ménagères, des encombrants non valorisables des déchèteries, des refus des centres de tri, des déchets des services municipaux et autres déchets assimilés aux ordures ménagères (Déchets Industriels Banals ...).

Ils sont appelés "déchets résiduels" au sens où ils ne peuvent, en fonction des conditions techniques et économiques du moment, être valorisés.

En 2015, le département comptait deux ISDND en cours d'exploitation et une ISDND en phase de post exploitation :

- Bénac pour les Ordures Ménagères de l'intégralité du département et les encombrants de déchèteries de la zone centrale et de la zone Ouest du département,
- Capvern pour les refus du centre de tri, les Déchets Industriels et les encombrants de déchèteries de l'Est du département,
- Lourdes-Mourles en post exploitation pour une durée minimum de 30 ans.





Les Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux

Capvern

Exploitation: Régie

Tonnages:

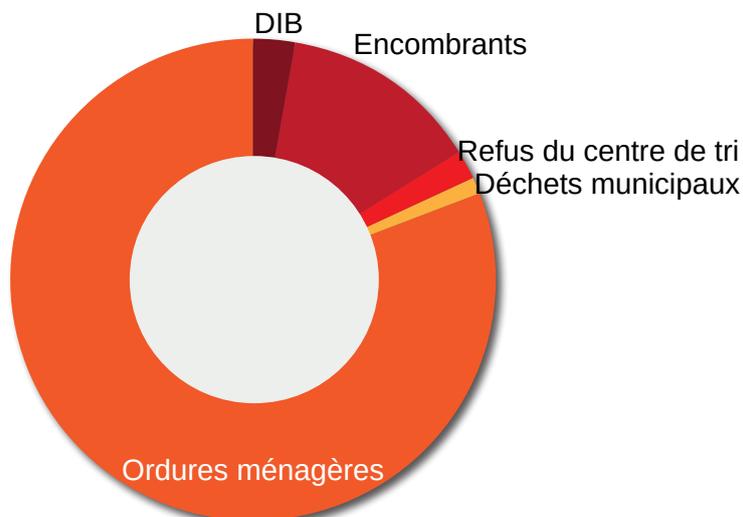
1 594 Tonnes de refus du centre de tri
1 508 Tonnes d'encombrants de déchèteries
2 004 Tonnes de DIB

Coût: 134,18€/Tonne dont 40€ de TGAP

Zone de chalandise

SMECTOM de Lannemezan

Personnel : 4 agents pour l'exploitation & le suivi des effluents



Répartition des tonnages de déchets enfouis pour le compte du SMTD65



Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Capvern



Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Bénac



Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Lourdes-Mourles

Bénac

Exploitation: SOVAL (Véolia)

Tonnages:

62 807 Tonnes d'ordures ménagères
9 107 Tonnes d'encombrants de déchèteries
960 Tonnes de déchets municipaux

Coût: 103,09€/Tonne dont 20€ de TGAP

Zone de chalandise

Département des Hautes-Pyrénées

Personnel : 7 agents pour l'exploitation & le suivi des effluents

Lourdes-Mourles

POST-Exploitation: Régie

Coût: 66,01€/ Tonne d'OM produite sur la Zone Ouest

Personnel: 1 agent d'entretien du site

Les déchèteries

2014 = 20 117 Tonnes*
2015 = 20 770,26 Tonnes*

Augmentation de 3,28% des tonnages collectés en déchèteries
en 2015 par rapport à 2014



En 2007, seul le Syndicat Mixte de traitement d'Adour possédait la compétence "traitement des déchets issus des déchèteries". Lors de la création du SMTD65, ce dernier a récupéré cette compétence et assure donc le traitement des déchets des déchèteries de la CCCO, de la CCHB, du SYMAT et du VAE. Depuis 2012, la CC du Pays de Lourdes a souhaité à son tour transférer cette compétence.

En sus, sur la commune de Tarbes, il existe une collecte de cartons auprès des commerçants de l'hyper centre; ils sont acheminés en vue de leur valorisation chez LIE (65): prestataire privé.

Le tonnage de cartons est de :

- 195,60 Tonnes en 2014 pour
- 196,01 Tonnes en 2015.

Le traitement de l'ensemble de ces déchets a coûté, en 2015, recettes des papiers, cartons, batteries et ferrailles déduites, 1 398 510 € TTC.

Les perspectives, en déchèteries, sont de travailler en commun (structures de collecte membres), afin d'améliorer certaines filières et de pouvoir les étudier globalement, comme par exemple, la collecte et le traitement des textiles.

Vous trouverez, en page suivante, la liste complète des déchets admis et des prestataires qui les valorisent et/ou les traitent selon leur nature.

Les tonnages par type de matériau et par structure sont indiqués en annexe ainsi que les coûts globaux.

* Hors tonnages de déchets verts

Les déchèteries

Le SMTD65 mutualise la compétence d'élimination des déchets en sortie de déchèteries pour quelques-unes de ses collectivités adhérentes.

Souches

Elles sont traitées sur l'aire de compostage de Bordères sur l'Echez, par la société ROM.

Bois

Issu de la CCCO, du SYMAT et du VAE, il est stocké et trié par la société LIE et enfin valorisé.

Huiles de friture

Elles sont traitées par l'entreprise Oleo Recycling (31) en vue d'une valorisation énergétique par incinération.

Huiles de vidange

Elles sont traitées par une société départementale agréée, la Sevia ; elles sont recyclées.

Textiles

Ils sont triés puis valorisés par la société Relais 64.

Gravats

Les gravats de la CCCO et du SYMAT sont stockés, par la société SOCARL, à Aureilhan pour réhabiliter une ancienne gravière.

Ferrailles et batteries

Les batteries sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société AFM recyclage.

Les ferrailles sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société Chanfrau.

Papiers et cartons

Les papiers (CCHB et SYMAT) sont stockés puis valorisés et mis en balles par la société ONYX les cartons sont eux repris par la société LIE et valorisés en papeteries.

Les papiers : (VAE), ils sont stockés puis mis en balles par la société PAPREC et valorisés en papeteries.

D3E

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Les déchets électronique sont collectés directement en déchèterie. Ils sont ensuite traités gratuitement par un eco-organisme, Ecosysteme et valorisés par le réseau Recydis. De plus en plus de déchèteries, ont ou vont signer un contrat de collecte et reprise avec les sociétés agréées créées depuis l'éco-taxe mise en place sur ces équipements neufs.

Déchets Dangereux des Ménages

Il s'agit surtout des piles et peintures mais aussi des solvants, produits phytosanitaires...

La majorité des produits est incinérée en tant que déchets spéciaux et donc valorisée énergétiquement par Eco DDS ; l'amiante est stockée en casier étanche par la société PSI (65), les néons sont essentiellement recyclés. Les piles sont valorisées par la société Corépîle. Les DASRI sont traités par l'eco organisme DASTRI.



Les déchèteries



	TONNAGES	COÛTS
2014	20 117	1 436 288
2015	20 770,26	1 398 510
Évolution	+3,28%	-2,63%

	CCCO	
	Tonnes 2015	Evolution
Batteries	0,2	0,00%
Bois	209,6	0,001%
Cartons	115,5	-36,20%
Huile de friture	0,3	-6,70%
Inertes	953,5	2,10%
Métaux	49,2	16,00%
Papiers	11,8	-71,00%
Tout venant	931,3	0,367%
Tonnes totales	2281,42	12,20%
Coût global	116 562€	-2%

	CCGAA	
	Tonnes 2015	Evolution
Bois	93,34	28,92%
Cartons	22,26	3,60%
Inertes	242,02	5,69%
Métaux	5,68	72,12%
Papiers	7,34	9,55%
Tout venant	196,18	24,48%
Tonnes totales	566,82	15,54%
Coût global	28 444€	36%*

	VAE	
	Tonnes 2015	Evolution
Bois	573,23	17,69%
Cartons	573,23	61,52%
Métaux	73,38	-3,71%
Tout venant	1290,36	-8,34%
Tonnes totales	2 510	23,54%
Coût global	196 500€	1%

	CCHB	
	Tonnes 2015	Evolution
Bois	799,14	33,17%
Cartons des commerçants	26,36	0,61%
Cartons	164,43	-1,12%
Huile de friture	0,35	-12,50%
Métaux	9,36	-48,00%
Papiers	94,44	-12,72%
Tout venant	1 505,36	-13,97%
Tonnes totales	2599,44	-2,61%
Coût global	215 396€	-2%

	CCPL	
	Tonnes 2015	Evolution
Batteries	0,7	-53,33%
Bois	316,33	-2,37%
Cartons	1165,64	-1,74%
Huile de friture	0	-100%
Inertes	770,14	-2,48%
Métaux	114,04	-12,28%
Papiers	26,64	-5,20%
Tout venant	1 476,45	-0,29%
Tonnes totales	2769,94	-2,50%
Coût global	183 028€	1%

	SYMAT	
	Tonnes 2015	Evolution
Batteries	4,57	82,80%
Souches	103,96	2,83%
Bois	1380	-5%
Cartons des commerçants	196,01	0,21%
Cartons	296,66	-5,82%
Huile de friture	3,19	-29,11%
Inertes	4 052,23	-0,21%
Métaux	178,41	-0,22%
Papiers	123,41	10,38%
Tout venant	3704	7,57%
Tonnes totales	10 042,44	1,79%
Coût global	658 580€	-6%

Pour la ville de Tarbes	Tonnes 2015	Evolution
Bois	64	-16,78%
Ordures Ménagères des ateliers municipaux	960	-4,16%

* Le SMTD65 ne possédait pas la compétence de traitement des bas de quai de la Communauté de Communes Gespe Adour Alaric pour le premier trimestre 2014.



Les réalisations techniques de l'année 2015

Quai de transfert d'Ibos : Une installation nécessaire et pérenne :

L'externalisation du traitement des déchets, hors département, à compter du 2 janvier 2016, a impliqué la construction d'un nouveau quai de transfert destiné aux déchets du bassin de vie Tarbais.

Installé dans la ZAC des Pyrénées à IBOS, il sera exploité en régie par le SMTD65.

Territoires desservis

SYMAT

CCCO

CCGAA



Lorsque le département se sera doté d'une filière locale de traitement pour ses ordures ménagères, le quai d'Ibos assurera également le transit des emballages recyclables de ces trois territoires vers le centre de tri départemental de Capvern.

Les travaux de cette installation ont débuté le 1er juin 2015 pour une livraison en fin d'année et un début d'exploitation au 1er janvier 2016. Le montant de ce projet représente un coût global d'investissement de 1,25 M€ (hors matériel de transport).

Tonnes à transférer / semaine

SYMAT	417
CCCO	48,7
CCGAA	15,9
TOTAL	481,6

Tonnes à transférer / an

SYMAT	21 690
CCCO	2531
CCGAA	826
TOTAL	25 047



Travaux de réhabilitation de l'ISDND de Lourdes-Mourles

Bien que ne recevant plus d'ordures ménagères depuis désormais plus de 4 ans, l'Installation de Lourdes-Mourles continue d'être contrôlée.

Elle est dans la phase de post exploitation.

Sujet à de fortes pluviométries, le site rencontre des difficultés de traitement des lixiviats. Il en produit annuellement jusqu'à 64 000 m³. Afin d'améliorer la gestion de ces eaux, le SMTD65 a décidé de réaliser des travaux de réaménagement du site.



Le SMTD65 se voit contraint de dépenser plus 700 000€ chaque année pour le suivi du site de Lourdes dont les 3/4 concernent le traitement des lixiviats.

L'objectif affiché des travaux est clair, détourner au moins 10 000 m³ d'eaux pluviales et d'eaux de ruissellement avant qu'elles ne pénètrent sur l'installation et ne se chargent en polluant.

Ces travaux ont débuté en septembre 2015 pour une durée de 2 mois. Le montant total de cet investissement se monte à 780 000 € HT (amorti au bout de 10 années)

En quoi consistent exactement les travaux ?

- Création d'un fossé et d'une étanchéité drainante pour capter les eaux pluviales et souterraines sur le versant Nord/Est du site.
- Reprofilage d'une partie des zones anciennes non étanchées en fond (casiers A et B)
- Etanchéification supérieure d'une partie des casiers A et B
- Reprofilage et étanchéification des fossés de collecte des eaux pluviales et de ruissellement
- Reprise du réseau de traitement des eaux pluviales du bâtiment à l'entrée du site
- Création de 4 puits de captage du biogaz



Les tonnages

Évolution des tonnages de déchets collectés entre 2014 et 2015

	Tonnages d'Ordures Ménagères			Tonnages de déchets verts		
	Tonnes collectées	Evolution	Kg / an / Habitants	Tonnes collectées	Evolution	Kg / an / Habitants
SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	10 991	-1,78%	293	3 112	2,10%	83
Val d'Adour Environnement	5 817	-3,58%	228	1 763	-14,35%	69
Communauté de Communes de la Haute-Bigorre	5 022	-0,75%	294	3 394	0,12%	198
Communauté de Communes des Côteaux de Pouyastruc	311	1,86%	215	/	/	/
Communauté de Communes du Pays Toy	1 221	-1,02%	459	/	/	/
SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost	4 339	0,15%	330	2 380	15,09%	181
Communauté de Communes des Côteaux d'Ossun	2 531	-3,51%	206	1 515	0,28%	123
Communauté de Communes Gespe Adour Alaric	826	3,65%	206	708	-11,07%	177
SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise	21 690	-3,07%	260	5 962	-9,00%	72
Communauté de Communes du Pays de Lourdes	9 328	-5,71%	471	883	3,15%	45
Communauté de Communes de Batsurguère	205	-1,63%	199	/	/	/
Communauté de Communes du Montaigu	307	22,44%	113	/	/	/
Commune de Gèdre	103	-0,94%	411	/	/	/
Commune de Gavarnie	116	4,48%	832	/	/	/
TOTAUX	62 807	-3%	284	19 717	-2,77%	89



Tonnages de verre			Tonnages d'emballages + papier			Taux de refus 2015		Population INSEE*
Tonnes collectées	Evolution	Kg / an / Habitants	Tonnes collectées	Evolution	Kg / an / Habitants	% de refus	Evolution	
1 430	2,52%	38	1 691	-2,67%	45	11,22%	-2,45%	37 508
897	17,25%	35	943	2,73%	37	28,88%	22,85%	25 529
659	9,52%	39	770	-12,49%	45	15,41%	-7,96%	17 100
65	-2,84%	45	31	14,90%	21	11,84%	4,96%	1 445
216	12,56%	81	162	-4,94%	61	13,81%	1,36%	2 659
642	8,81%	49	657	-0,82%	50	11,90%	12,79%	13 154
378	18,31%	31	588	9,84%	48	8,89%	-42,78%	12 278
104	17,12%	26	186	-3,58%	46	9,76%	-24,29%	4 009
2 203	4,70%	26	5 132	-3,41%	62	10,74%	-6,96%	83 378
573	-8,71%	29	906	-0,38%	46	18,88%	19,75%	19 800
28	10,67%	27	39	-1,66%	38	8,80%	25,37%	1 028
49	-14,19%	18	34	-18,89%	13	13,12%	14,38%	2 717
11	-29,94%	44	/	/	/	/	/	250
12	27,66%	86	/	/	/	/	/	139
7 267	5,96%	33	11 139	-2,52%	50	15,06%	+0,1%	220 994

* Recensement 2007

Animation & coordination du tri

Axes d'amélioration de la visite du centre de tri

En 2015, le SMTD 65 a animé un groupe d'ambassadeurs du tri pour travailler sur l'amélioration du parcours de visite du centre de tri de Capvern.

Les axes de travail ont porté sur les messages à diffuser, les étapes d'animation ainsi que sur le réaménagement d'un atelier appelé « la déchèteque ».

L'ensemble des améliorations retenues ont été retranscrites dans un manuel.

Ce manuel a pour objectif de :

- Compléter le précédent fournis par l'entreprise retenue pour la conception et la réalisation du parcours pédagogique.
- Retracer les adaptations faites depuis 2013.
- Retranscrire les messages et arguments pour améliorer le discours des ambassadeurs du tri.
- Détailler la méthodologie d'animation.
- Apporter des connaissances techniques afin d'assurer une visite pour un groupe d'adultes,
- Homogénéiser le discours et les pratiques au sein du réseau des ambassadeurs du tri du département.



Ce document a été conçu comme un outil dynamique et se verra modifié autant que nécessaire.

L'atelier « déchèteque » a été repensé en raison de sa faible utilisation par les ambassadeurs du tri.

Le manuel initial ne prévoyait pas de déroulé type d'animation.

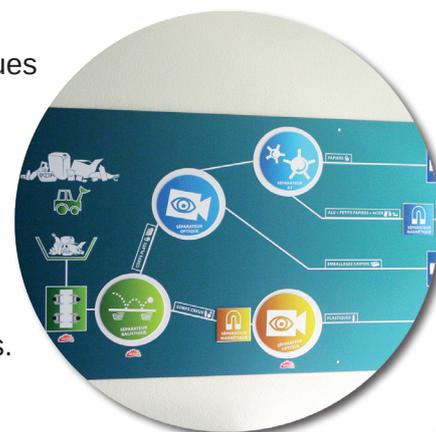
Il proposait seulement d'aborder de manière ludique les thématiques liées à la consommation et à la production des déchets.

Le travail a consisté à définir les étapes d'animation dans le but de montrer la quantité et la diversité des déchets produits par les ménages et d'expliquer qu'il est possible de mieux les gérer au quotidien et de les réduire.

Pour compléter l'animation initialement prévue et faciliter son déroulement, le SMTD 65 a travaillé avec les ambassadeurs du tri sur la mise en place d'outils pédagogiques complémentaires.

Le groupe de travail a déjà reçu des visiteurs pour tester cette nouvelle formule et recueillir des éléments d'évaluation.

D'autres visites seront organisées dans ce même esprit.



Après la restitution du travail auprès de l'ensemble du réseau des ambassadeurs du tri (2016), le SMTD 65 organisera des visites pour que chacun d'eux puissent se l'approprier.

Animation & coordination du tri

Foire agricole 2015

Comme chaque année, le SMTD 65 a organisé un stand d'information et de sensibilisation pour la foire agricole. Ce stand animé par les ambassadeurs du tri du département proposait trois animations correspondant à trois thématiques différentes : le gaspillage alimentaire, le tri et le compostage.

Un bar à fruit, « Au fruit flé'tri », a été installé autant pour sensibiliser les visiteurs au gaspillage alimentaire qu'à les attirer sur le stand du SMTD 65 et les informer sur les gestes de tri et les techniques de compostage individuel.

Des jus de fruits et smoothies étaient produits sur place et des dégustations étaient organisées.

Pendant la dégustation, les ambassadeurs du tri pouvait rebondir sur le slogan « Avec les smoothies, zéro gâchis ! », expliquer les enjeux du gaspillage alimentaire et rediriger les visiteurs sur les ateliers tri et compostage où d'autres ambassadeurs les attendaient.

Pour inciter les visiteurs à circuler sur l'ensemble des ateliers, un quizz composé de questions portant sur l'ensemble des thématiques était proposé.

Pour tenter de répondre juste, les visiteurs devaient se renseigner auprès des ambassadeurs du tri et lire les expositions sur le tri et le compostage.

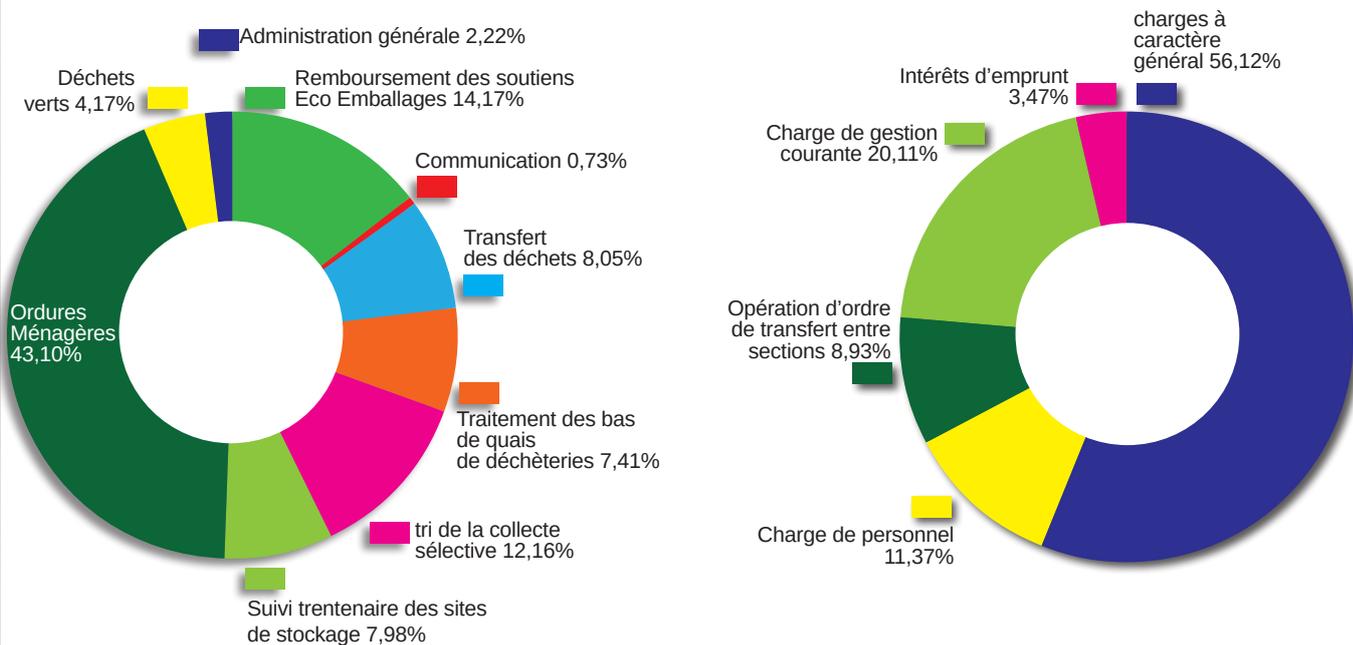
A l'issue de l'évènement, un tirage au sort a été organisé et quelques heureux élus se sont vu recevoir des lots (blindés, centrifugeuse...) leur permettant de réaliser à leurs tours jus de fruits et smoothies.

Au total 2500 personnes sont passées sur le stand, plus 600 quizz ont été renseignés et de nombreux encouragements ont été exprimés !

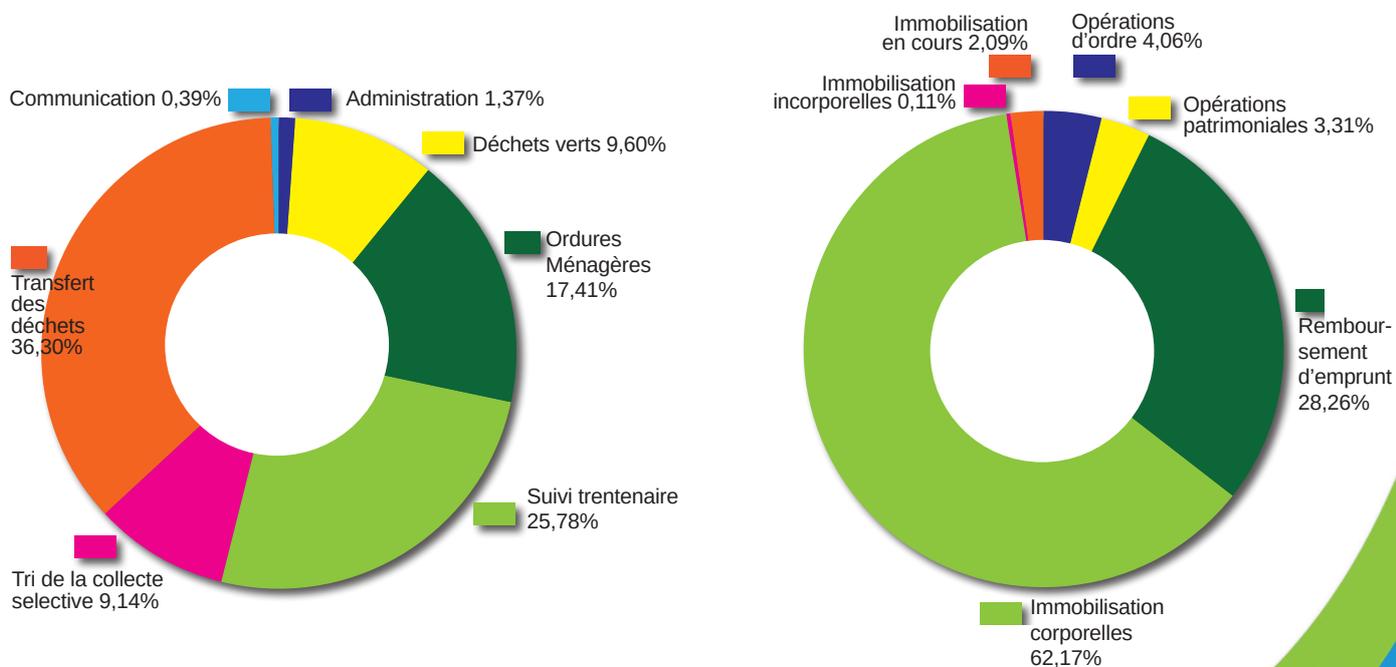


Les éléments financiers

Dépenses de fonctionnement : 19 480 791€

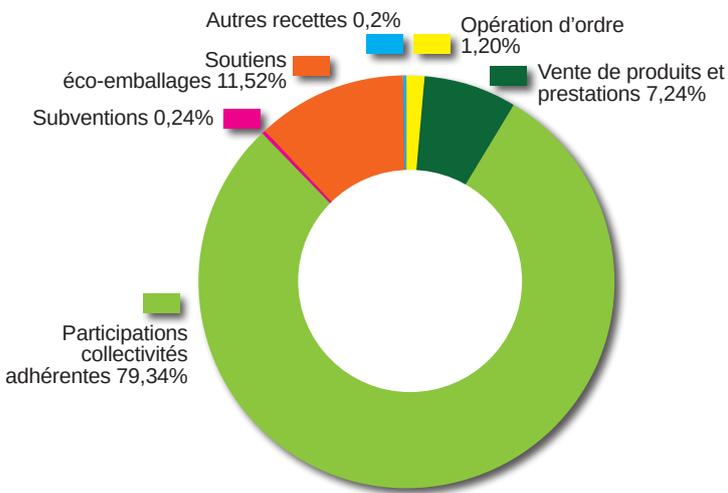


Dépenses d'investissement : 6 036 707€

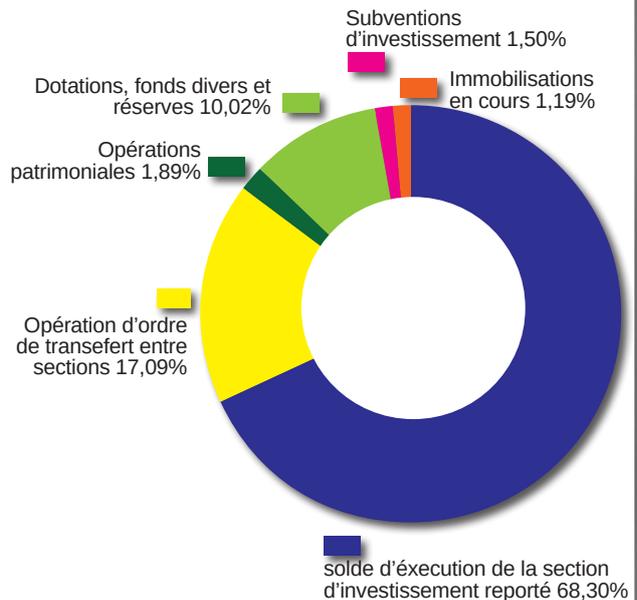




Recettes de fonctionnement : 20 446 408€



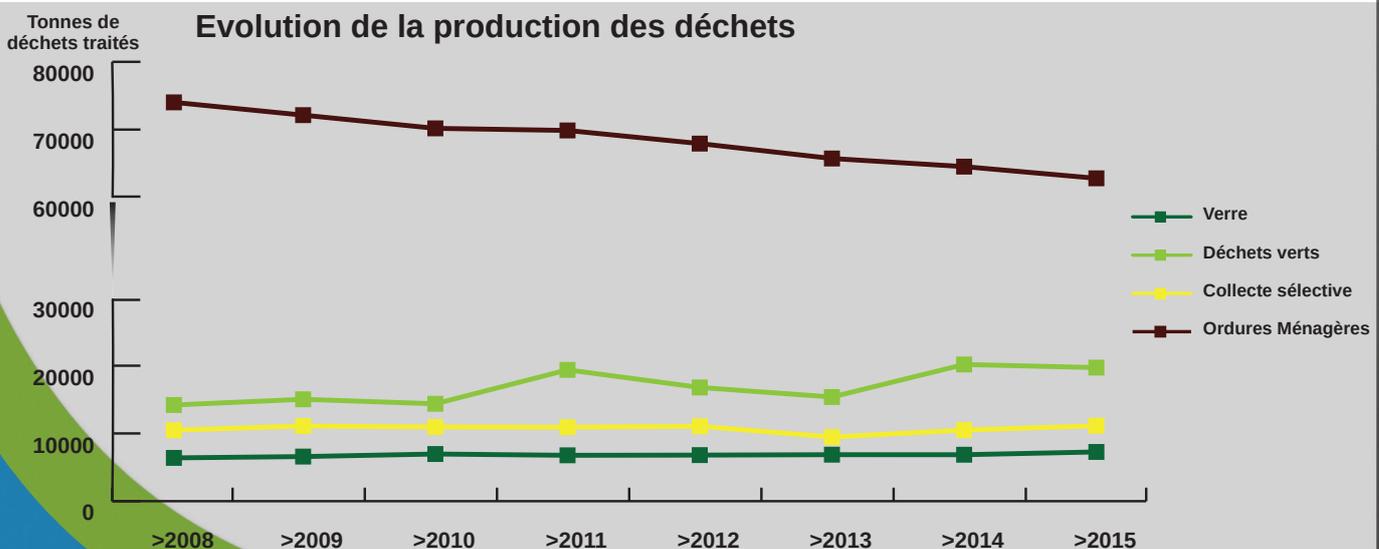
Recettes d'investissement : 10 558 110€



Coût de traitement par nature de déchets

Type de déchets	Coût moyen 2015 pour l'utilisateur
Transport + traitement des OM	148,42€/T
Collecte sélective	20€/T
Déchets verts	38,82€/T

Evolution de la production des déchets



Les marchés publics

De nombreux marchés ont été passés :

- Prestations de services pour le traitement des déchets,
- Fournitures et travaux pour le fonctionnement de ses installations de traitement

Objet	Attribution	Code Postal	Date de signature	Montant du marché
Marché d'acquisition d'un tracteur routier 4X2, PTR4 44T d'occasion	SARL ANG Location	64100	30 novembre 2015	47 500€ HT
Marché de réalisation d'une unité de dépoussiérage sur le centre de tri de Capvern	CORAL	86000	02 mars 2016	65 000€ HT
Marché de fourniture d'un broiyeur rapide mobile pour déchets verts	Hantsch	67521	18 mai 2015	228 000€ HT
Marché de prestation de location de 10 remorques FMA de 90m ³	SARL Vergez transport	65490	20 octobre 2015	34 800€ HT
Marché de prestation de location de 10 remorques FMA de 90m ³ et de 2 tracteurs routiers 4X2, PTR4 44T	Transport Marty Gérard	47310	20 octobre 2015	103 680€ HT
	SARL ANG Location	64100	19 octobre 2015	42 648€ HT
Marché de réalisation d'un quai de transfert des déchets sur la commune d'Ibos - lot N°01 : Terrassement et VRD	Routière des Pyrénées	65000	20 mai 2015	34 7623,90€ HT
Marché de réalisation d'un quai de transfert des déchets sur la commune d'Ibos - lot N°02 : gros et second œuvre	Eiffage construction	65000	1 ^{er} juin 2015	257 967,77€ HT
Marché de réalisation d'un quai de transfert des déchets sur la commune d'Ibos - lot N°03 : Bâtiment et métallerie	Nestadour	65290	20 mai 2015	129 400€ HT
Marché de réalisation d'un quai de transfert des déchets sur la commune d'Ibos - lot N°04 : Electricité	INEO Aquitaine	65420	20 mai 2015	62 004,25€ HT
Marché de réalisation d'un quai de transfert des déchets sur la commune d'Ibos - lot N°05 : Equipement de process	Carrosserie Vincent	26800	20 mai 2015	135 550€ HT
Marché de réalisation d'un quai de transfert des déchets sur la commune d'Ibos - lot N°06 : Pont bascule	Precia Molens	31240	20 mai 2015	19 400€ HT
Marché de réalisation d'un quai de transfert des déchets sur la commune d'Ibos - lot N°07 : fourniture de 5 remorques FMA de 90m ³	Legras industrie	51206	29 avril 2015	295 000€ HT
Marché de prestation de réception et de chargement des collectes sélectives issus du périmètre de compétence du SMTD65	Véolia Propreté	65000	17 décembre 2015	39 700€ HT
Marché de prestation de traitement des verts de la zone centrale par compostage	ROM	65320	16 décembre 2015	254 000€ HT
Marché de prestation de traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchèteries - lot N°01	Véolia Propreté	31023	09 juillet 2015	4 409 250€ HT
Marché de prestation de traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchèteries - lot N°02	SITA Sud-Ouest	33612	09 juillet 2015	1 960 420€ HT
Marché de prestation de traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchèteries - lot N°03	DRIMM SAS	82700	09 juillet 2015	1 879 000€ HT
Marché de prestation de traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchèteries - lot N°04	Véolia Propreté	31023	09 juillet 2015	912 973,60€ HT
Marché de prestation de traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchèteries - lot N°05	Véolia Propreté	31023	09 juillet 2015	912 973,60€ HT
Marché de prestation de transport des déchets ménagers depuis les quais de transfert du SMTD65 - Lot N°01 - quai d'Ibos	Transport Marty Gérard	47310	02 novembre 2015	485 959,60€ HT
Marché de prestation de transport des déchets ménagers depuis les quais de transfert du SMTD65 - Lot N°02 - quais d'Adé, de Capvern et de Pierrefitte-Nestales	Transport Marty Gérard	47310	02 novembre 2015	172 998,90€ HT
Marché de travaux de drainage des eaux pluviales et souterraines, couverture finale après aménagement	Groupement Guintoli	65000	31 juillet 2015	780 257,10€ HT

